



21 août 2018

## Arboriculture

### La cochenille farineuse, nouveau ravageur dans les vergers

**Les vergers de certaines zones du Valais central font face à un nouveau ravageur : la cochenille farineuse qui s'attaque aux abricotiers, poiriers et pommiers. Depuis 2016, le Service de l'agriculture (SCA) émet des recommandations aux professionnels pour l'endiguer. Devant l'importance des dégâts, le canton, la Confédération et les milieux concernés discutent de mesures pour lutter contre ce nuisible.**

La cochenille farineuse est un ravageur s'attaquant aux arbres. Il est possible de la repérer par les taches blanches qu'elle produit sur les fruits. Sa présence en Valais a été relevée pour la première fois en 2015, où des abricotiers ont subi d'importants dégâts. Le canton avait recommandé aux producteurs concernés de traiter en post-récolte les parcelles atteintes.

En 2016, puis 2017, quelques parcelles d'abricotiers atteintes les années précédentes ont été suivies dès le début de la végétation. Les résultats des traitements se sont avérés partiellement efficaces. Une deuxième vague d'attaque a été signalée sur les poiriers, les pommiers et les abricotiers.

En 2018, des observations sur la répartition géographique et sur l'évolution des populations ont été entreprises dès le printemps. Des séances d'information pour les producteurs, des essais pratiques et des recommandations régulières ont été organisés par le canton. Malgré les interventions des producteurs, des dégâts hétérogènes selon les parcelles sont à constater. Par endroits, ils peuvent affecter l'ensemble des fruits et causer un préjudice économique qui peut être important.

Face à l'importance que prend ce ravageur, une séance a eu lieu ce mardi 21 août, réunissant le chef du Département de l'économie et de la formation (DEF), une délégation de producteurs, les présidents de la Chambre valaisanne d'agriculture (CVA) et de l'Interprofession des fruits et légumes du Valais (IFELV), ainsi que les spécialistes phytosanitaires cantonaux et fédéraux (OFAG). Cette séance a permis de faire le point de la situation, d'entendre les préoccupations de la branche et de discuter des mesures visant à enrayer les dégâts de ce ravageur. Un catalogue est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre en 2019.

### Personnes de contact

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation,  
027 606 40 00

**Mauro Genini**, collaborateur agro-scientifique au Service de l'agriculture, 079 124 40 31

